

Image not found or type unknown



Demande de congés sans solde sans réponse

Par **bilboss**, le **24/12/2013** à **16:04**

Question juridique

Bonjour

Je travaille en tant que moniteur auto école et suis dans l'entreprise depuis le 4 septembre 2012

J'ai adressé à mon employeur une demande de congés sans solde par lettre recommandée Avec AR le 16 novembre 2012.

Dans cette lettre je demande un congé sans solde de 3 semaines à compter du 14 avril 2014

Nous sommes le 17 décembre 2013 et je n'ai eu aucune réponse orale ou par écrit à ce jour ?

Mon employeur à t'il un délai précis pour répondre à ma demande ?

Merci d'avance